



OUR
MONEY



KIT DE PARTENARIAT

pour l'introduction du billet de €10 de la série Europe

www.new-euro-banknotes.eu



EUROPEAN CENTRAL BANK
EUROSYSTEM

Index

I.	Qu'est ce que le programme de partenariat?	
	Introduction: Unissons nos forces!	3
	Comment fonctionne le programme de partenariat ?	4
	Partenaires potentiels	6
II.	Comment rejoindre le programme de partenariat?	
	Enregistrez-vous comme partenaire	7
	Votre contact à la BCE et à la Banque de France pour ce partenariat	8
	Lettre d'intention	9
III.	A quelles informations ou supports d'information le programme de partenariat donne-t-il accès ?	
	Dates et événements clés	11
	Publications	13
	Supports numériques	14
	Euro Cash Academy	15
	Programme de e-learning: "Connaître les billets"	16
	Supports audiovisuels	16
	Logo "€ : NOTRE MONNAIE"	17
IV.	Informations générales sur les billets en euros	
	Caractéristiques générales	18
	Présentation des billets	19
	Présentation des signes de sécurité des billets	20
	Présentation des pièces	21
	Images haute résolution des billets pour les utilisateurs professionnels	22

I. Qu'est-ce que le programme de partenariat ?

1. Introduction: Unissons nos forces!

Depuis leur introduction il y a plus de 10 ans, les billets et pièces en euros sont considérés comme un moyen de paiement et une réserve de valeur fiables, et sont aujourd'hui la monnaie en laquelle plus de 330 millions de personnes ont confiance à travers la zone euro.

Pour maintenir la qualité et la sécurité des billets en euros et conserver une longueur d'avance sur les faussaires, la Banque Centrale Européenne et les banques centrales nationales (BCN) de l'Eurosystème ont commencé à introduire une seconde série de billets en euros le 2 mai 2013. Les nouveaux billets continueront d'offrir une protection optimale contre la contrefaçon, rendant les billets en euros encore plus sécurisés. Ils intégreront des signes de sécurité améliorés grâce aux dernières avancées technologiques en la matière.

Le nouveau billet de 5€ est le premier de la série Europe, qui tire son nom d'Europe, un personnage de la mythologie grecque également à l'origine du nom de notre continent. Son portrait apparaît dans l'hologramme et le filigrane de la nouvelle série. Les nouveaux billets contiennent un autre signe de sécurité innovant : le nombre « émeraude ». En plus de ces signes de sécurité améliorés, les petites coupures de la gamme « Europe » comportent une fine couche de vernis pour mieux les protéger de la salissure.

L'Eurosystème se prépare à lancer le nouveau billet de 10€. Il sera dévoilé en début d'année prochaine et mis en circulation après l'été 2014. Les fabricants de machines et fournisseurs d'équipements ainsi que clients et utilisateurs auront neuf mois au moins pour préparer leurs équipements au nouveau billet de 10€.

Ce kit fournit les détails sur la façon dont la BCE et les banques centrales de l'Eurosystème vont travailler avec vous pour vous aider à être prêt pour le nouveau billet de 10€ de sorte que vous et vos clients et utilisateurs soient prêts quand les nouveaux billets seront mis en circulation.

2. Comment fonctionne le programme de partenariat

Le programme de partenariat offre aux fabricants et fournisseurs d'équipements ainsi qu'aux clients et utilisateurs une large gamme d'outils et de supports pédagogiques tels que présentés dans ce kit, la plupart disponibles dans les langues officielles de l'Union Européenne.

Dans le cadre de ce programme, l'Eurosystème :

- Communiquera largement, directement avec les partenaires et à travers les medias, sur la nécessité d'adapter aux nouveaux billets de banque de la série Europe les machines de traitement et les appareils d'authentification;
- A organisé un séminaire pour les fabricants de machines et autres partenaires le 26 novembre 2013 à la Banque Nationale de Belgique à Bruxelles;
- dévoilera le nouveau billet de 10€ le 13 janvier 2014 lors d'une conférence de presse à la Banque Centrale Européenne à Francfort;
- prendra dès la fin 2013 des dispositions permettant l'adaptation et les tests des machines de traitement et appareils d'authentification en vue du nouveau billet de 10€;
- autorisera et encouragera les fabricants de machines et autres partenaires concernés à emprunter les nouveaux billets de 10€ qui seront disponibles début de 2014, afin que les machines et appareils d'authentification acceptent le nouveau billet à sa date d'émission;
- fournira des supports numériques et audiovisuels sur les nouveaux billets en euros qui aideront les partenaires à communiquer avec leurs groupes cibles ;
- offrira aux partenaires la possibilité de diffuser des supports de communication « prêts à l'emploi » contenant les informations sur les nouveaux billets en euros.

Dans le cadre de ce programme, les partenaires s'assureront que leurs équipements acceptent les nouveaux billets de la série Europe au moment de leur émission :

- Les fabricants et vendeurs de machines sont invités à contacter leurs clients pour les informer des adaptations nécessaires et s'y préparer dès que possible.
- Les propriétaires ou utilisateurs d'automates de traitement des billets et de dispositifs d'authentification sont invités à prendre contact avec les fabricants ou fournisseurs de ces équipements en vue de les mettre à jour pour l'introduction du nouveau billet de 10€. S'ils prévoient d'acheter un automate de traitement des billets et/ou un dispositif d'authentification, ils doivent vérifier auprès de leurs fournisseurs s'il peut être adapté pour accepter et traiter les nouveaux billets.

Les listes des dispositifs d'authentification et automates de traitement des billets qui ont été mis à niveau pour traiter les nouveaux billets de 5€ peuvent être consultées sur le site internet de la BCE :

www.ecb.europa.eu/euro/cashprof/cashhand/devices/html/results.fr.html

Ces listes seront mises à jour en 2014 de manière à y inclure les machines et équipements qui auront été testés par les banques centrales de l'Eurosystème, comme étant compatibles avec les nouveaux billets de 10€.

3. Partenaires potentiels

Chaque partenaire de ce programme a un rôle à jouer dans la communication sur l'introduction des nouveaux billets en euros, notamment:

- Les fabricants et fournisseurs d'automates de traitement, dépôt ou distribution de billets, l'industrie des distributeurs automatiques de biens et services acceptant les billets en paiement, les sociétés de transport de fonds et de façon générale, les professionnels qui utilisent des équipements en rapport avec les billets.
- Les banques commerciales et leurs employés qui manipulent les espèces. Ces derniers ont un rôle clé dans l'information du public sur les signes de sécurité des billets et des pièces;
- Les commerçants jouent aussi un rôle important car ils reçoivent de l'argent de leurs clients et assurent le rendu de monnaie;
- Les professionnels de l'industrie du voyage, les bureaux de change, sont une source essentielle d'information sur l'euro pour les voyageurs;
- Les organisations professionnelles, associations et autres organismes officiels qui, par leur nature, diffusent l'information sur les questions liées au fiduciaire.

II. Comment rejoindre le programme de partenariat?

1. Enregistrez-vous comme partenaire

Vous pouvez avoir accès à un espace sécurisé du site internet dédié aux nouveaux billets (<http://www.nouveaux-billets-euro.eu>), contenant des informations spécifiques pour les partenaires. Pour vous inscrire et accéder à cette espace sécurisé, vous devez renseigner une lettre d'intention via <http://www.nouveaux-billets-euro.eu/Accès-direct/PARTENAIRES> et l'adresser en ligne ou par courrier postal à Xavier-Yves Gauthier-Fetsch (cf. adresse dans le § « votre contact », ci-après)

Une fois votre inscription validée, vous recevrez un login et un mot de passe qui vous autorisera l'accès au site.

Les informations sur les nouveaux billets en euros peuvent être communiquées de diverses manières. Votre organisation peut aussi choisir simplement son support de communication préféré, en tenant compte de ses besoins, ceux de ses clients, partenaires, employés ou intervenants.

Médias électroniques prêts à l'emploi développés par la BCE

Une fois confirmé comme partenaire, vous pourrez recevoir des médias électroniques directement intégrables à vos propres outils et supports de communication.

Vous êtes encouragés à utiliser le logo officiel « € NOTRE MONNAIE » sur vos supports de communication, de façon à indiquer que vous êtes partenaire de l'Eurosystème pour assurer une introduction réussie des nouveaux billets grâce à une adaptation en temps voulu des automates de traitement des billets et des dispositifs d'authentification.

Plus d'informations sur le logo en page 17.

Distribution de documents imprimés

Vous avez également la possibilité de distribuer des documents imprimés prêts à l'emploi. Nous vous encourageons à informer la BCE du nombre de supports imprimés dont vous aurez besoin le plus tôt possible afin de s'assurer de stocks suffisants.

2. Votre contact à la BCE et à la Banque de France pour ce partenariat

Une fois votre inscription enregistrée par la BCE, vous recevrez une confirmation officielle et pourrez envoyer toutes demandes concernant les publications à :

Xavier-Yves Gauthier-Fetsch
European Central Bank
Directorate General Communications and Language Services
Kaiserstrasse 29
60311 Frankfurt am Main
Germany
Fax: +49 69 1344 7404
E-mail: xavier-yves.gauthier-fetsch@ecb.europa.eu
Cc: 1283-SECRETARIAT-UT@banque-france.fr

Les banques centrales nationales fourniront également une aide aux partenaires à un niveau local sur tous sujets liés à l'adaptation des machines. Votre contact à la Banque de France :

Solange MIRIGAY
Banque de France
Direction des activités fiduciaires
1259- ETM
31 rue Croix des Petits Champs
75049 Paris cedex 1
Solange.mirigay@banque-france.fr

3. Lettre d'intention

Nom de la société/institution:

_____ Adresse
(rue):

_____ Adresse
(code postal, ville et pays):

_____ Telephone :

_____ Fax :

_____ Adresse

mail : _____ Site

web de la Société / institution:

Nous souhaitons utiliser les médias électroniques et/ou les médias imprimés produits par la Banque Centrale Européenne (BCE) pour les diffuser. Nous déclarons que :

1. Toutes les informations ou matériels reçus de la BCE seront utilisés dans des buts informatifs uniquement.
2. Nous n'utiliserons pas le logo "€ NOTRE MONNAIE" à des fins qui pourraient être préjudiciables à l'euro ni à des fins commerciales ou publicitaires, et nous respecterons les lignes directrices de style fournies dans le kit de partenariat.
3. Tout matériel électronique, images, fichiers ou documents fournis par la BCE demeurent sa propriété exclusive. La BCE est le détenteur de ces copyrights et de ceux appartenant à des tiers.
4. Si nous utilisons des fichiers originaux de documents préparés par la BCE, nous conserverons l'intégrité du texte.
5. Nous nous engageons à suivre les règles de reproduction des billets et pièces en euros comme publié dans le Journal Officiel de l'Union Européenne et disponible sur le site BCE :
<http://www.ecb.europa.eu/euro/html/reproduction.fr.html>
6. Si nous utilisons les médias électroniques en ligne, nous inclurons un lien vers le site www.nouveaux-billets-euro.eu et nous préviendrons la BCE de l'information utilisée et lui communiquerons les liens.
7. Si nous souhaitons distribuer des documents de la BCE, nous comprenons que les stocks sont limités. Nous informerons la BCE du nombre d'exemplaires distribués, des moyens de distribution ainsi que des destinataires-cible.

Au nom de l'entreprise/institution mentionnée ci-dessus, nous déclarons que nous nous abstenons d'utiliser tout document qu'il soit sous forme imprimée ou électronique, fourni par la BCE, jusqu'à ce que notre adhésion au Programme de Partenariat soit confirmée.

Nous serons responsables de tous les préjudices encourus par la BCE si nous n'agissons pas conformément à la présente lettre d'intention. Nous comprenons également que la BCE se réserve le droit de mettre fin à notre adhésion à tout moment.

Signé à (ville): _____

Date: _____

Signature(s): _____

Nom(s) et prénom(s): _____

Fonction(s): _____

Au nom de (nom de la société/institution)

Envoyez s'il vous plaît un exemplaire signé de cette lettre d'intention à :

Xavier-Yves Gauthier-Fetsch

Fax: +49 69 1344 7404

E-mail: xavier-yves.gauthier-fetsch@ecb.europa.eu

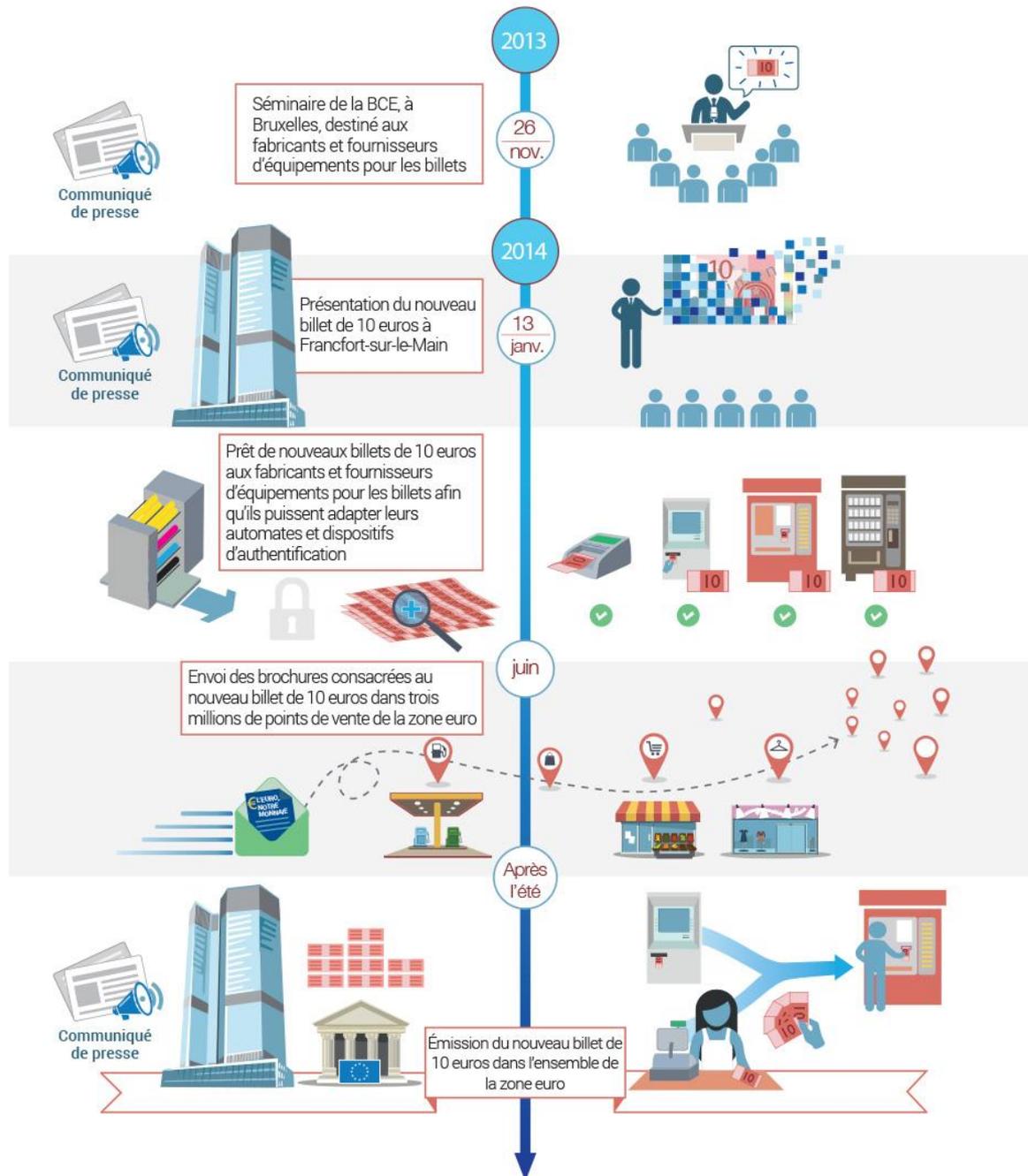
III. A quelles informations ou support d'information le Programme de Partenariat donne-t-il accès?

1. Dates et événements clés

L'Eurosystème va organiser une série d'événements et d'actions liés à l'émission du 10€. Ceux-ci seront clairement indiqués dans un calendrier téléchargeable inclus dans les outils de communication, assurant une visibilité maximale sur les principales étapes.

26 Novembre 2013	13 Janvier 2014		Juin 2014	Après l'été 2014
↓		↓	↓	↓
Séminaire BCE pour les fabricants de machines et autres partenaires à la Banque Nationale de Belgique à Bruxelles	Présentation du nouveau 10€ à la Banque Centrale Européenne à Francfort	Prêt de nouveaux billets de 10€ aux fabricants et leurs partenaires pour adapter et tester leurs automates et équipements	Envoi des brochures consacrées au nouveau billet de 10€ dans 3 millions de points de vente de la zone euro	Mise en circulation du nouveau 10€ dans l'ensemble de la zone euro
↓	↓			↓
Communiqué de presse	Communiqué de presse			Communiqué de presse

EMISSION DE LA NOUVELLE COUPURE DE 10€ ET ADAPTATION DES AUTOMATES DE TRAITEMENT ET DISPOSITIFS D'AUTHENTIFICATION DES BILLETS



2. Publications

La Banque Centrale Européenne vous fournira des versions imprimables en PDF des publications que vous pouvez ajouter à votre site ou transmettre à vos contacts. Vous pouvez également vous opter pour la version numérique flipbook disponible sur www.LINK-to-be-added-once-available.

Si vous préférez les supports imprimés, vous devrez informer la BCE du nombre d'exemplaires souhaités, ils seront distribués dans la mesure des stocks disponibles. Les publications relatives au nouveau billet de 5€ sont déjà disponibles, celles pour le nouveau 10€ le seront pour mai 2014.

Le tableau ci-dessous répertorie les publications produites par la BCE sur les nouveaux billets en euros. Cette information officielle sera disponible dans 23 langues officielles de l'UE pour vos intervenants, clients et employés.

Titre de la publication et description:	Groupe cible:	Image:
Affiche A3: "Facile à vérifier"	Public	
Dépliant de 12 pages « Guide à l'intention des professionnels manipulant des espèces. Découvrez le nouveau billet de 5€ »	Professionnels appelés à manipuler des espèces	
Des cartes animées (au format de cartes de crédit) montrant les signes de sécurité des nouveaux billets (disponibles pour le billet de 10€ en mai 2014)	Professionnels appelés à manipuler des espèces / Public	

3. Supports numériques

Vous recevrez des extraits au format XML du contenu de www.nouveaux-billets-euro.eu. Ce site est la source principale d'information concernant les billets et pièces en euros. Il est disponible dans 23 langues de l'UE ainsi que dans 10 autres langues¹. Le contenu que vous recevrez se concentre sur les signes de sécurité des billets. En acceptant les termes du programme de partenariat, vous serez libre d'utiliser ce support d'information sur votre site. Il contient :

- a) Des images de qualité Web de billets et pièces en euros (721 dpi format JPEG);
- b) L'Euro Cash Academy: un module de site web ainsi qu'une application Smartphone pour les professionnels manipulant des espèces (format EXE);
- c) Des fichiers PDF imprimables de publications sélectionnées;
- d) Une série complète de vidéos haute qualité qui peuvent être directement et autant que possible intégrées à votre communication (format MP4);
- e) La page sur les principales conférences menées dans le cadre de ce partenariat avec les fichiers PDF téléchargeables des présentations sélectionnées;
- f) Le logo "€ NOTRE MONNAIE" à télécharger, pour montrer que vous êtes un partenaire (format JPEG);
- g) Le calendrier illustré qui sera régulièrement remis à jour (format PDF imprimable);
- h) un contenu reproductible extrait du site des billets en euros : www.nouveaux-billets-euro.eu pour l'intégrer dans vos propres outils en ligne; (IFRAME)

Sur le site des billets en euros, les informations concernant les signes de sécurité des nouveaux billets sont divisées en quatre sections facilement accessibles, avec respectivement des informations concernant la méthode TRI (« TOUCHER, REGARDER et INCLINER ») des nouveaux billets, ainsi que la description des signes de sécurité. Les utilisateurs peuvent étudier le recto et le verso de chaque billet. Les signes de sécurité sont mis en évidence dans leurs positions respectives. Les images et les courtes vidéos visent à rappeler aux utilisateurs que les billets peuvent toujours être vérifiés manuellement, sans utiliser d'appareil, simplement avec la méthode TRI.

¹ Les langues sont l'arabe, l'hindi, le japonais, le mandarin, le russe, le turc, le catalan, le galicien, le basque et le gaélique.

4. Euro Cash Academy

L'Euro Cash Academy est un module du site et une application Smartphone qui permet d'explorer les billets en euros et leurs signes de sécurité à la fois en et hors ligne. Dans ce module, les utilisateurs peuvent à la fois explorer les billets de façon interactive ou répondre à un petit questionnaire. Une aide est proposée tout le long sous la forme d'animations ou de petits films. L'information y est courte et directe.

Une version simplifiée de l'Euro Cash Academy est également disponible comme application gratuite, permettant l'accès aux informations sur les billets en euros à tout moment. L'application peut-être téléchargée via l'Apple Store, Google Play ou le site des billets en euros www.nouveaux-billets-euro.eu/Jeux-et-téléchargements/EURO-CASH-ACADEMY/EURO-CASH-ACADEMY

Le module du site ainsi que l'application Smartphone sont disponibles en 22 langues.



5. Programme de e-learning “Connaître les billets”

Connaître les Billets est une formation en ligne qui permet d’explorer les billets en euros et leurs signes de sécurité en détail. Elle vise à compléter la formation des professionnels en conformité avec les décisions prises par la BCE sur l’authenticité et la qualité des billets en euros. La formation en ligne se compose de trois modules englobant :

1. L’authenticité des billets en euros,
2. La qualité des billets,
3. Les signes de sécurité de la seconde série de billets, la série « Europe ».

La formation est disponible en anglais et a été développée sur la base d’un programme de formation et un outil d’apprentissage développé par la Banque du Portugal.

6. Supports audiovisuels

Dans le cadre de la campagne d’information grand public concernant les nouveaux billets en euros, la BCE a produit quelques courtes vidéos. Les partenaires recevront ses vidéos avant que la campagne d’information commence, afin qu’ils puissent les utiliser dans leur communication.

Elles peuvent être visualisées ou téléchargées en format MP4 à partir de la page suivante : www.nouveaux-billets-euro.eu/Infos-et-événements/Médias/Galerie-médias puis en sélectionnant dans la rubrique de l’espace **VIDÉOS** : - **La série « Europe »** :

1) L’Euro – Vérification de l’authenticité par la méthode TRI

Trois vidéos humoristiques qui illustrent la méthode TRI, TOUCHER, REGARDER et INCLINER.

2) L’Euro, notre monnaie

Une vidéo d’une minute pour le grand public expliquant la méthode TRI, TOUCHER, REGARDER et INCLINER des nouveaux billets.

3) Le nouveau visage de l’Euro : la princesse Europe

Une vidéo de deux minutes et demie sur le portrait d’Europe, qui a son origine sur un vase grec antique du Louvre à Paris.

4) Focus sur la série Europe

Une vidéo d’une minute, sans commentaire, soulignant les principaux signes de sécurité des nouveaux billets :

7. Logo “€ NOTRE MONNAIE”

En 2001, la Banque Centrale Européenne a élaboré un logo pour indiquer les informations officielles concernant les billets de banque et pièces en euros. Depuis, le logo a été largement utilisé pour exprimer l’idée selon laquelle l’euro appartient à tous les citoyens. Le logo apparaîtra comme une sorte de marque sur tous les supports produits par la BCE pour les campagnes d’information. C’est un bon moyen d’ajouter un élément d’official à votre support d’information créatif. Si vous utilisez le logo sur votre site, nous vous invitons à suivre les instructions ci-après :



Le logo « € NOTRE MONNAIE » en 23 langues est disponible dans la zone d’accès restreinte du site des billets en euros (www.nouveaux-billets-euro.eu)

Couleurs et arrière-plan

Le logo BCE doit être utilisé dans les couleurs d’origine – à savoir Pantone Reflex bleu et Pantone jaune pour les impressions ou des couleurs équivalentes pour la version numérique.

Ne pas placer le logo sur une barre de couleur nuisant à sa lisibilité.

Éviter les arrière-plans trop distrayants.

Ne pas ajouter d’ombres en arrière-plan du logo.

Lien vers www.nouveaux-billets-euro.eu

Si vous décidez d’utiliser le logo “€ NOTRE MONNAIE” sur votre site, assurez-vous de l’existence de liens vers le site www.nouveaux-billets-euro.eu.

IV. Informations générales sur les billets en euros

1. Caractéristiques générales

1. Thème

Les billets en euros présentent des styles architecturaux de différentes périodes de l'histoire de l'Europe. Au recto de chaque billet, des fenêtres et des portails symbolisent l'esprit d'ouverture et de coopération en Europe.

Le verso de chaque billet représente un pont de l'une des sept périodes de l'histoire architecturale de l'Europe. Le pont est une métaphore symbolisant l'étroite coopération et la communication entre les peuples d'Europe et entre l'Europe et le reste du monde.

La gamme des billets en euros comporte sept coupures: 5€, 10€, 20€, 50€, 100€, 200€ et 500€. Le nouveau billet de 5€, le premier de la nouvelle série « Europe », circule parallèlement au billet de 5€ de la première série et le remplacera peu à peu. Les autres coupures seront également remplacées dans les années à venir.

2. Détails

- Le nom de la monnaie – euro – à la fois en caractères latins (EURO) et grecs (ΕΥΡΩ) pour la première série ; dans la série Europe, « euro » figure également en caractères cyrilliques (ЕВРО);
- Les initiales de la Banque Centrale Européenne dans cinq langues - BCE, ECB, EZB, EKT and EKP pour la première série et dans neuf langues pour la seconde série: BCE, ECB, ЕЦБ, EZB, EKP, EKT, EKB, БЦЕ, EBC ;
- Le symbole © pour la protection du droit d'auteur ;
- Le drapeau de l'Union Européenne ;
- Chaque billet porte la signature soit de Willem F. Duisenberg, Jean-Claude Trichet ou Mario Draghi – respectivement le premier, second ou troisième des Présidents de la Banque Centrale Européenne. Ces billets ont tous cours légal.

3. Des billets adaptés aux personnes aveugles ou malvoyantes

L'Union Européenne des Aveugles (UEA) a été consultée sur la conception des billets de banque et en conséquence quatre signes spéciaux ont été intégrés dans les billets pour aider les personnes aveugles ou malvoyantes à les distinguer entre eux.

Chaque coupure de billet de banque :

- Est de taille différente. Plus la valeur faciale est élevée, plus le billet est grand.
- A une couleur dominante, avec des couleurs contrastées pour les valeurs faciales qui se suivent (par exemple, le 10€ est rouge, le 20€ est bleu) ;
- Présente la valeur faciale en caractères de grandes dimensions ;
- Présente une impression en relief (également appelée taille douce) qui rend l'encre plus épaisse sur certaines parties.

2. Présentation des billets

Les billets sont toujours présentés sur un arrière-plan bleu-BCE, et placés sur chaque côté d'une ligne centrale dans l'ordre croissant (de 5€ à 500€). Chaque billet est toujours présenté séparément des autres. Cependant, lorsque l'accent est porté sur les signes de sécurité, les billets de la même coupure peuvent être présentés se chevauchant partiellement. La face avec l'hologramme est toujours présentée à gauche. Dans les publications unilingues, la dénomination et la taille réelle de chaque coupure doivent être indiquées.

Assurez-vous que vous êtes familiarisé avec les règles relatives à la reproduction des billets en euros.

Extrait du règlement sur les reproductions d'image de billets ou pièces en euros.

“ ...

2. Les reproductions pouvant être confondues avec d'authentiques billets en euros par le grand public sont considérées comme illégales.

3. Les reproductions répondant aux critères suivants sont considérées comme légales car sans risque pour le grand public de les confondre avec des billets authentiques:

(a) reproductions d'une seule face d'un billet d'un billet en euros, à condition que la longueur et la largeur représentent plus de 125% ou moins de 75% de celles du billet correspondant ; ou

(b) les reproductions recto-verso d'un billet en euros, à condition que la longueur et la largeur représentent plus de 200% ou moins de 50% de celles du billet correspondant.

Veillez toujours vous référer à la dernière version des règles de la reproduction définies par la BCE en matière de reproduction disponibles sur <http://www.ecb.europa.eu/euro/html/reproduction.fr.html>

Si vous souhaitez recevoir des billets en haute-définition, vous devrez suivre la procédure indiquée sur le site internet.

3. Présentation des signes de sécurité des billets

Chaque signe de sécurité est indiqué par un carré ou un rectangle rouge numéroté. Les chiffres indiquent si ce signe de sécurité fait référence à la méthode TOUCHER, REGARDER ou INCLINER.

Tous les billets en euros sont faciles à vérifier sans aucun dispositif.
Simplement en utilisant la méthode TRI, toucher, regarder et incliner.

1. TOUCHER

Le papier a une sonorité craquante et une texture ferme.

Une impression en relief : le motif principal, les lettres et les chiffres de la valeur faciale sont plus épais au toucher.

Le nouveau 5€ comporte également une série de petites lignes imprimées sur les bordures en relief respectivement à gauche et à droite.

2. REGARDER

Le filigrane : par transparence à la lumière, apparaissent la valeur faciale du billet et une fenêtre.

Le filigrane pour le nouveau billet 5€ comporte le portrait d'Europe.

Le fil de sécurité : à la lumière, il apparaît sous la forme d'une ligne sombre.

3. INCLINER

Au recto du billet :

Un nombre émeraude : sur le nouveau 5€, il produit un effet de lumière et se déplace de haut en bas. Le nombre change également de couleur passant du vert émeraude au bleu profond.

L'hologramme : sur les billets de 5€, 10€ et 20€ la valeur et le symbole « € » apparaissent.

L'hologramme du nouveau 5€ montre un portrait d'Europe.

Sur les coupures de 50€, 100€, 200€ et 500€, la valeur faciale et une fenêtre ou un portail apparaissent.

Au verso du billet :

Une bande de couleur dorée : elle reproduit la valeur faciale et le symbole « € ».

La couleur change selon la valeur faciale : sur les 50€, 100€, 200€ et 500€ le chiffre change de couleur, passant du mauve au vert olive ou marron.

Les nouveaux billets contiennent également des signes de sécurité perfectionnés, notamment des propriétés sous infrarouges et sous UV destinées aux automates de traitement des billets et aux dispositifs d'authentification.

4. Présentation des pièces

Les pièces doivent toujours être présentées sur un arrière-plan bleu-BCE. Elles doivent être de taille réelle ou plus grandes et dans l'ordre décroissant de leur valeur (de 2€ à 1 centime). Lorsque les pièces sont présentées sur une plus grande échelle les proportions doivent être respectées. La face européenne des pièces représente une carte géographique de l'Europe.

La face nationale varie selon chaque pays. Malgré ces différences, vous pouvez utiliser les pièces en euros dans toute la zone euro.

5. Images en haute-résolution de billets pour les utilisateurs professionnels

L'utilisation croissante des ordinateurs personnels et des logiciels d'imagerie numérique par les faussaires constitue une menace pour les billets. Afin d'y faire face, le Central Bank Counterfeit Deterrence Group (Groupe des Banques Centrales pour la dissuasion de la contrefaçon) réunissant 27 banques centrales, a mis au point un système, le Counterfeit Deterrence System (CDS) qui empêche les ordinateurs personnels et les logiciels d'imagerie numérique de saisir ou de reproduire les images de billets protégées.

Plusieurs fabricants de matériels et de logiciels informatiques ont incorporé de leur propre initiative, cette technologie dans leurs produits. Dans le cadre de leur travail, les utilisateurs légitimes d'images de billets sont, par conséquent, appelés à se trouver de plus en plus souvent en présence du système CDS.

A l'intention des utilisateurs justifiant d'un intérêt légitime pour la reproduction des images des billets en euros, la BCE a produit des images numériques (300 dpi, format TIFF et portant la mention « spécimen »), qui n'activent pas le CDS.

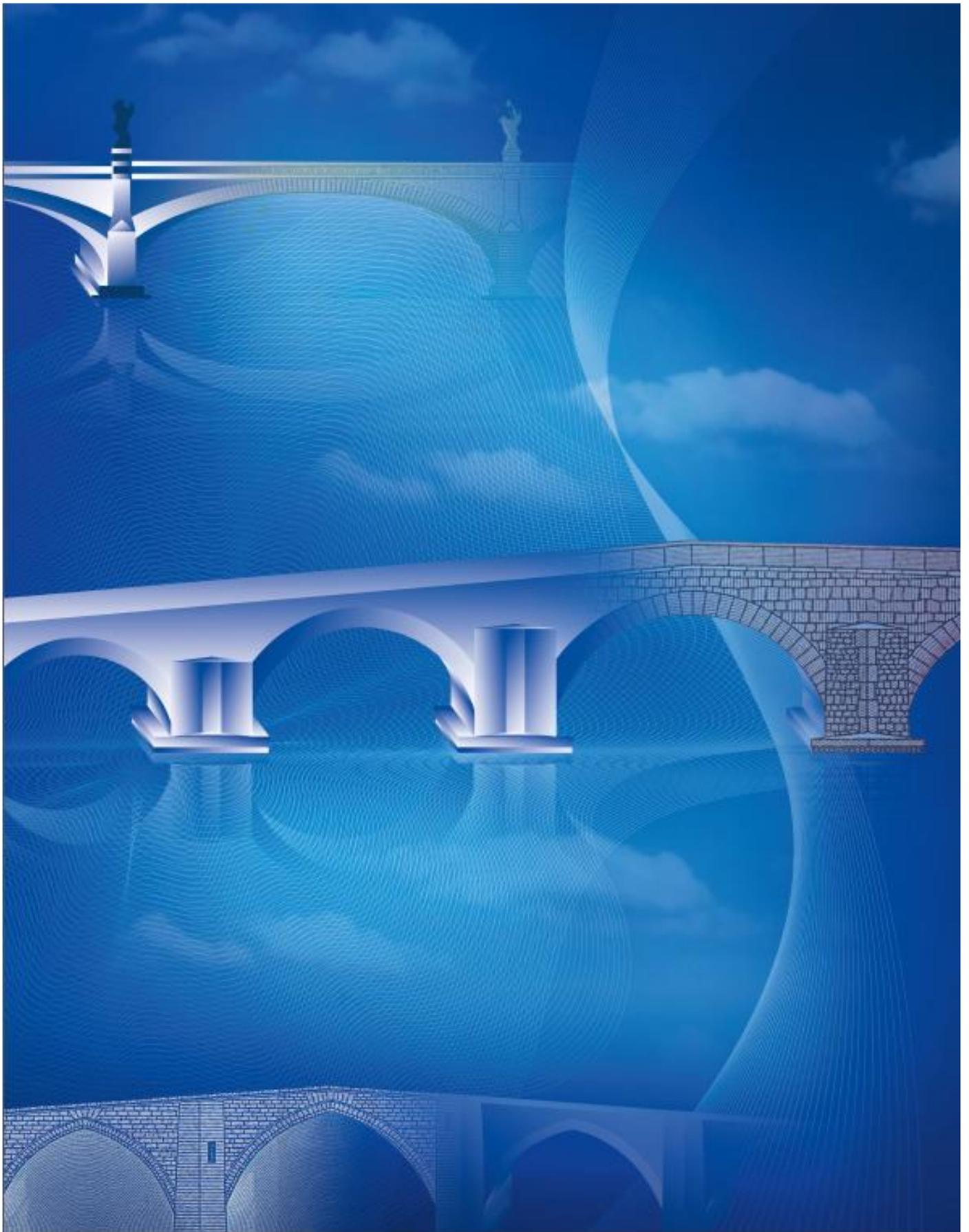
Pour obtenir ces images, l'utilisateur doit :

- attester qu'il a besoin des images des billets pour des raisons professionnelles
- disposer d'un ordinateur personnel ou d'un logiciel d'imagerie numérique équipé du CDS
- signer une déclaration de confidentialité.

Veuillez adresser votre demande de formulaire relatif à la déclaration de confidentialité à :

Mr Vicente Ventura
Directorate Banknotes
EUROPEAN CENTRAL BANK
Kaiserstrasse 29
60311 Frankfurt am Main
Germany

E-mail: vicente.ventura@ecb.europa.eu



www.new-euro-banknotes.eu